



DOCUMENT D'INFORMATION TARIFAIRE BFC MAYOTTE AU 12 JANVIER 2026

Nom du prestataire de compte : BFC (Banque Française Commerciale)

Intitulé de compte : [Compte de dépôt - Particuliers]

Date : 12 janvier 2026

Le présent document vous informe sur les frais d'utilisation des principaux services liés à un compte de paiement. Il vous aidera à comparer ces frais avec ceux d'autres comptes.

Des frais peuvent également s'appliquer pour l'utilisation de services liés au compte qui ne sont pas mentionnés ici. Vous trouverez des informations complètes dans le document [Tarifs- Produits et services de la convention de compte - Particuliers].

Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle.

Certains tarifs sont soumis à la TVA en vigueur : 8.5%

LISTE DES SERVICES	Frais en euro
Services de compte généraux	
■ Abonnement à des services de banque à distance (<i>BFCNet, internet</i>)	Gratuit Hors coût du fournisseur d'accès internet
■ Abonnement à un produit offrant des alertes sur la situation du compte par sms (<i>Alert'SMS</i>)	Par mois : 1,50 € Total des frais annuels : 18 €
■ Tenue de compte	Par trimestre : 8 € Total des frais annuels : 32€
Paiement (à l'exclusion des cartes)	
■ Virement (<i>cas d'un virement SEPA occasionnel</i>)	En agence : 4,00 € par virement avec BIC/IBAN corrects Par internet : gratuit
■ Prélèvement (<i>frais par paiement d'un prélèvement SEPA</i>)	Gratuit Pour les émetteurs hors établissements financier 1,80€ par autre établissement financier
■ Prélèvement (<i>frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA</i>)	Gratuit

Cartes et espèces	
■ Fourniture d'une carte de paiement internationale à débit immédiat (<i>carte Visa Classic à paiement immédiat</i>)	Par an : 44,50 €
■ Fourniture d'une carte de paiement internationale à débit différé (<i>carte Visa Classic à paiement différé</i>)	Par an : 44,50 €
■ Fourniture d'une carte de paiement à autorisation systématique	Par an : 38,50 €
■ Retrait d'espèces à un DAB d'une autre banque (<i>cas d'un retrait en euro dans la zone euro avec une carte de paiement internationale</i>)	Par retrait : 1,00 € à partir du 4 ^{ème} retrait par mois
Autres services	
■ Commission d'intervention	Par opération : 8,00 € par Plafond maximum mensuel de 80,00 €
■ Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement (<i>Quiétis</i>)	Par an : 30,00 €
Offre groupée de services	
<p>Offre groupée la plus commercialisée* [PACK YLANG CB VISA CLASSIQUE] Cette offre inclut:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les frais de tenue de compte, - Une carte de paiement, - L'assurance perte ou vol des moyens de paiement Quiétis, - Les services de banque à distance, - Une autorisation de découvert**, - L'opposition sur chèque **, - Les frais de mise en place des virements permanents et des mandats de prélèvement. <p>** Pour les options du Pack YLANG : nous consulter.</p>	<p>Par mois : 11,90€ Total des frais annuels : 142,80 €</p>
<p>* Offre commercialisée auprès de la clientèle majeure, sur les 12 mois précédents la date de conception de ce document d'information tarifaire ou sur la période de disponibilité des données en cas de changement d'offre. D'autres offres groupées sont disponibles.</p>	